**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**Honneur-Fraternité-Justice**

**Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP) Direction Générale des Financements et de la Coopération Economique (DGFCE)**

**Projet d’Appui à la Gouvernance Economique et la Gestion des Investissements (PA2GI)
Référence de l’Accord de DON : N° 2100155041017
N° d’Identification du Projet : P-MR-KF0-003**

**AVIS A MANIFESTATION D’INTERET POUR SERVICE DE CONSULTANT**

**Mission pour le recrutement d’un cabinet de consultants pour l’élaboration d’une étude générale sur la chaîne de l'investissement public en Mauritanie.**

Le gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) pour contribuer au financement du Projet d’appui à la gouvernance économique et à la gestion des investissements (PA2GI) et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées au titre du Don pour financer le recrutement d’un consultant chargé de l’élaboration d’une étude générale sur la chaîne de l'investissement public en Mauritanie.

**1. Mission du consultant**

1. Sous la supervision de la Direction Générale des Financements et de la Coopération Économique (DGFCE) et particulièrement la Direction de la Supervision des Projets, le Cabinet de consultants sera chargé de l’étude en vue :

- d’identifier les forces et faiblesses du système de gestion de l’investissement public en Mauritanie ;

- de produire des données fiables pour éclairer les réformes à venir ; et

- de formuler des recommandations en vue d'améliorer l'exécution de l'investissement public.

Plus spécifiquement, sous la supervision directe du coordonnateur du projet, le consultant retenu aura à accomplir les tâches suivantes :

1. **Production de données fiables pour éclairer les réformes à venir**

Il s’agit de :

* déterminer quantitativement les délais pour  les procédures de passation des marchés ;
* indiquer le niveau d’accès du public aux informations sur les marchés publics attribués ;
* déterminer les délais de paiement des dépenses relatives aux investissements publics ;
* identifier les données disponibles sur les arriérés de dépenses d’investissements ;
* déterminer les écarts entre les délais effectifs et les délais réglementaires ;
* fournir le nombre et les montants relatifs aux projets non-performants sur la base de critères à définir.
1. **Identification des forces et faiblesses du système de gestion de l’investissement public**

Il s’agit de procéder à une analyse critique des processus :

* d’identification pour bâtir les pipelines de projets ;
* de formulation pour déterminer la rentabilité des projets et leur orientation vers les résultats ;
* de sélection des projets en fonction des priorités du Gouvernement ;
* de mise en œuvre pour mener avec efficience et efficacité les activités des projets pour réaliser les extrants attendus, produire des résultats et induire des impacts sur les populations ;
* de gestion des actifs non-financiers pour leur enregistrement comptable, ainsi que leur exploitation et maintenance en vue de permettre l’accès et l’utilisation par les groupes-cibles ;
* d’évaluation pour apprécier le degré de réussite des projets et tirer des enseignements utiles.
1. **Formulation de recommandations en vue d'améliorer l'exécution de l'investissement public**

Sur la base des conclusions du diagnostic et analyse élaborées ci-dessus, des recommandations seront formulées en vue de combler les carences identifiées et d’améliorer ainsi les différents maillons de la chaine de gestion des investissements publics en Mauritanie.

1. La Direction générale des Financements et de la Coopération Economique (DGFCE) auprès du Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP) invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité́ et expérience démontrant qu’ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références de prestations similaires, expériences dans des missions comparables. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
2. Les critères d’éligibilité́, l’établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions « la Politique de Passation des marchés » de la Banque Africaine de Développement, édition Octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l’adresse : http://www.afdb.org. Une demande de proposition sera adressée aux membres de la liste restreinte et un cabinet ou groupement de cabinets sera retenu suivant la sélection fondée sur la qualité́ et le coût (SBQC).
3. Les Cabinets peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux suivantes : **PA2GI/DGFCE/ MAEPSP BP : 238 Nouakchott– Mauritanie Tel : 22245243882 – Fax : 22245253335 ou par courriel : msalemnany@gmail.com de 9 à 17 heures du lundi au jeudi et de 8 à12 heures le vendredi.**
4. Les dossiers d’expressions d'intérêt, comprenant une lettre de motivation et les références du cabinet, doivent être déposés ou parvenir par courriel à l’adresse ci-dessous au plus tard le **lundi 09 janvier 2023 à 15 heures GMT** et porter expressément la mention « **Recrutement d’un cabinet pour l’élaboration d’une étude générale sur la chaîne de l'investissement public en Mauritanie ».**

**Commission de Passation des Marchés de l’Economie, des Finances et du Commerce Ilot V B33 - BP : 5193 Nouakchott, Mauritanie
Tel : 222 45 29 41 88 - Fax : 222 45 29 73 04**

**E-mail :** **cheikhna.mlemine@gmail.com**

**Le Coordonnateur du PA2GI**

**Mohamed Salem NANY**